**AVIS DE CONCOURS**

**BOURSES IILA-MAECI/DGCS OCTROYÉES AUX CITOYENS D’AMÉRIQUE LATINE POUR L’ANNÉE 2021**

L'organisation internationale italo-latino-américaine (IILA), avec le financement de la Direction générale de la Coopération pour le Développement du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien (DGCS / MAE), octroie des bourses d’étude aux citoyens des pays membres de l’IILA qui souhaiteraient effectuer des stages post-universitaires de spécialisation et/ou de mise à jour de leurs connaissances dans les secteurs suivants :

**- AGROALIMENTS ET TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES**, avec une attention particulière aux fruits tropicaux, aux produits autochtones, aux fourrages, aux alicaments - les aliments fonctionnels - et sur l’application de nouvelles technologies aux produits et à la sécurité alimentaire.

**- DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES,** avec une attention particulière aux actions vouées à la protection de l’eau, de l’air et du sol, au maintien de la biodiversité, à l’observation de la terre, à la lutte contre la désertification, aux mesures d’adaptation et réduction des effet des changements climatiques et étude et/ou développement et application des énergies vertes (éoliennes, solaire et/ou géothermie).

**- SCIENCES DE LA VIE ET BIOTECHNOLOGIES**, avec priorité aux propositions concernant la médecine pédiatrique, oncologique, aux maladies chroniques non transmissibles, ainsi qu’à celles concernant l’application des biotechnologies à la santé, à l’environnement et/ou aux aliments.

**- SCIENCES DE LA TERRE ET UTILISATION DES TECHNOLOGIES SPATIALES POUR L’OBSERVATION DE LA TERRE**, avec une attention particulière aux propositions axées sur la prévention et la gestion des risques et celles qui sont liées à l'un des autres domaines thématiques de cet appel.

**- CONSERVATION, SAUVEGARDE, RESTAURATION DU PATRIMOINE CULTUREL**, notamment les propositions qui intègrent la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, la participation des communautés et les projets de formation pour les formateurs.

**AVANTAGES :**

La bourse d’étude, qui aura une durée de 3 mois minimum et de 6 mois maximum, prévoit :

a) une allocation mensuelle de 1.200 € pour les frais de logement et de nourriture ;

b) une assurance couvrant la maladie, les accidents et la responsabilité civile.

**Le frais d’allée et retour du pays d’origine vers l’Italie seront entièrement à la charge du titulaire de la bourse ou de l’Organisme d’appartenance.**

**PRÉREQUIS INDISPENSABLES :**

• Être citoyen de l’un des pays d’Amérique-latine membres de l’IILA ;

• Avoir un âge maximum de 40 ans. Dans le cas de candidates avec enfants, la limite d’âge est prolongée de 1 an par enfant (jusqu’à 3 ans/enfants) ;

• Avoir obtenu un diplôme universitaire (master) dans un domaine directement lié au secteur pour lequel l’on présente la demande et une expérience prouvée ;

• Présenter un projet concret de travail/recherche/formation réalisable dans les temps prévus par la bourse d’étude en indiquant l’engagement horaire hebdomadaire de ce dernier. En cas de cours, il faudra envoyer le planning de la formation ;

• Obtenir une lettre d’acceptation da la part de l’institution auprès de laquelle l’on souhaite effectuer le stage.

• Que le séjour ou la formation se termine au plus tard le 31/01/2022.

• Être engagé dans des activités professionnelles, de recherche ou de collaboration avec des organismes publics (de préférence), privés ou des ONG du secteur en Amérique latine, inhérentes au thème de la bourse d’étude demandée, référencées par une lettre de présentation de la part de ces institutions.

**CONDITIONS SOUHAITÉES :**

• Parler italien.

**CRITÈRES D’ÉVALUATION ET DE SÉLECTION :**

• Profil universitaire, mérite, formation et expérience professionnelle.

• L’impact potentiel de la formation/recherche créé par le candidat de retour dans son pays.

• La distribution géographique des candidats, avec une attention particulière aux pays prioritaires pour la coopération italienne et l’indice de développement humain reportés dans le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

• Le type d’institution où l’on souhaite effectuer son stage avec priorité aux institutions publiques ayant une expérience reconnue et celles ayant des accords de coopération avec l’IILA (consultables sur <https://iila.org/it/accordi-sottoscritti-dalliila-dal-1966-ad-oggi/>)

**MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE** :

Le candidat choisira lui-même et sur la base du projet à réaliser, une institution italienne ou internationale implantée en Italie, publique ou privée, et se mettra directement en contact avec cette dernière sans aucune intervention de la part de l’IILA.

En cas d’acceptation de la part de ladite institution, il faudra demander une lettre d’acceptation (sur papier à en-tête et avec le détail du projet/formation à réaliser) signée en original par un représentant/autorité.

La seule façon pour présenter la demande est de remplir le **formulaire en ligne** sur le site web IILA : www.iila.org / FB @SegreteriaTecnicoScientifica

La présentation doit être faite dans l’une quelconque des langues officielles de l’IILA (espagnol, italien, portugais ou français). Les demandes présentées dans d’autres langues ne seront pas prises en compte.

Toutes les informations demandées devront être envoyées **au plus tard le 31 juillet 2020** **(0h00 GMT + 2).**

**ATTENTION : NE SERONT PRISES EN COMPTE QUE LES CANDIDATURES CONFORMES AUX MODALITÉS DE PRÉSENTATION DÉCRITES CI-DESSUS.**

L’on informe les candidats que les documents envoyés sous forme électronique pourraient par la suite être demandés en orignal au cours du processus de sélection.

Les candidats s’engagent à présenter un rapport final sur le stage/cours de formation suivi, dans un délai maximum d’un mois à compter de la fin de celui-ci.

Ne seront pas prises en compte les demandes incomplètes et celles parvenues au-delà du délai fixé.

La bourse d’étude n’est pas cumulable avec d’autres bourses d’étude octroyées par d’autres organismes publics italiens.

Seuls les candidats sélectionnés par la commission d’évaluation recevront une communication officielle de la part de l’IILA. Dans tous les cas, au terme de la sélection, la liste des vainqueurs sera publiée sur le site web IILA : www.iila.org

Il pourrait être demandé aux candidats sélectionnés de présenter un certificat de bonne santé physique/mentale au moment de l’acceptation de la bourse.

Pour toutes autres informations qui ne seraient pas explicitement prévues dans cet avis, vous pouvez écrire à l’adresse de courrier électronique suivante : borse@iila.org.

Formulaire d’inscription : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfEVUHuX0zEOt5pms_mh30v9b-ru2XNVAibNHAFTL37JFovVQ/viewform?usp=sf_link>